

Juin, juillet et août 2023
Numéro 30



SOU MAG

Magazine d'informations communales



CADRE DE VIE

Consom'acteur, collecte des encombrants, animations autour de l'eau, poubelles publiques, frelon asiatique...

CITOYENNETÉ

Devoir de mémoire, plateforme iDélibé, noces d'or, assemblées citoyennes...

JEUNESSE ET SPORT

Scouts de Soumagne, Silence on lit, rentrée scolaire, gala des arts martiaux, Fair-Play Area, label Adeps 2 étoiles...

Pizzeria Liberty



MENU 40€

Entrée au choix

Plat ou pizza
au choix

Dessert au choix

Dans ce menu,
selection de vin du
patron : Rouge,
blanc, rosé
ainsi que de l'eau
plate et pétillante

Cette formule est idéale pour tous vos événements (baptême, anniversaire, communion, mariage, etc...) en restaurant. Pour toute réservation de ce menu pour des groupes téléphonez au

0470/27.12.13

MENU



WWW.PIZZERIALIBERTY.BE

Bon Promo

2 pizzas ou
2 pâtes achetées

=

**1 PIZZA ou pâtes
OFFERTE**

VALABLE UNIQUEMENT À L'EMPORTER LE MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI.
Promo non cumulable

Pour la salle :
bénéficiez de
10% de réduction
sur présentation de ce bon lors de l'addition

Nom :

Localité :

GSM :

OFFRE NON CUMULABLE ET NON VALABLE AVEC D'AUTRE PROMO, HORS SMS
PROMO, HORS SUPPLÉMENTS, HORS CARTE DE FIDÉLITÉ. VALABLE JUSQU'AU 30 AOÛT 2023.



Georges Mpakataris SRL

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Entretiens & dépannages

Pompe à chaleur - Climatisation

Traitement des eaux

Rue Fond du Flo 21 • 4621 Fléron

Tél. 04 377 32 76 • info@mpag.be

Suivez-nous !



www.mpag.be



Ces derniers mois, nous avons mis l'accent sur l'implication des citoyens dans la vie quotidienne de l'administration. Le lancement de notre premier budget participatif l'année dernière vous avait permis de déposer 5 projets d'aménagement de l'espace public afin d'apporter plus de convivialité et d'améliorer notre cadre de vie. Les premières réunions de travail ont débuté et l'émulsion des échanges est plus que positive et certains projets avancent à

lieu fin août. C'est donc très certainement maintenant que vous êtes à la recherche d'une école maternelle ou primaire pour votre enfant. Vous trouverez les coordonnées de tous nos établissements scolaires, situés dans tous les villages, dans ce numéro mais également une présentation de nos 9 implantations communales dans la brochure « enseignement » qui arrivera dans les prochains jours dans votre boîte aux lettres.



grands pas et vous en verrez bientôt la réalisation sur le terrain !

Nos assemblées citoyennes ont également été un pas de plus dans l'échange et l'information aux citoyens. Le succès rencontré lors de chaque rencontre est la preuve que vous êtes demandeurs de plus de proximité et d'accès aux décisions communales. Nos deux dernières réunions se tiendront à Soumagne-Vallée et Evegnée-Tignée, nous espérons une nouvelle fois vous y voir nombreux !

Nous avons également fortement investi dans le développement de nos services à distance via notre stratégie smartcity. Et l'offre s'agrandit avec la plateforme i-Délibéré qui vous offre l'opportunité de consulter toutes les décisions qui ont été prises lors des précédentes séances du Conseil communal mais également les projets de délibérations des séances à venir. Une autre manière de vous familiariser avec la structure décisionnelle de l'administration et obtenir des informations précises et officielles sur les sujets qui vous intéressent.

Bien que les grandes vacances approchent à grands pas, il y a néanmoins deux moments forts de l'année scolaire qui se profilent : la remise des CEB aux élèves de 6^e primaire et la rentrée scolaire qui aura

lieu fin août. C'est donc très certainement maintenant que vous êtes à la recherche d'une école maternelle ou primaire pour votre enfant. Vous trouverez les coordonnées de tous nos établissements scolaires, situés dans tous les villages, dans ce numéro mais également une présentation de nos 9 implantations communales dans la brochure « enseignement » qui arrivera dans les prochains jours dans votre boîte aux lettres.

Enfin, je vous souhaite de profiter pleinement de vos congés annuels pour vous ressourcer en famille ou entre amis et pourquoi pas en participant aux nombreuses fêtes de villages qui animeront tout l'été !

Je vous souhaite une bonne lecture !

Benjamin HOUET
Bourgmestre



8 mai : cérémonies d'hommages.....	4
Prime communale : audit logement...	7
Ecole de Micheroux : « Silence, on lit ! », ça y est, c'est reparti !	8
La Rentrée scolaire : guide pratique..	9
Le frelon asiatique à nos portes.....	10
Collecte des encombrants : la Ressourcerie du Pays de Liège	10
Consom'acteur : Stop ou encore, à vous de choisir !.....	11
Poubelles publiques.....	11
Animations autour de l'eau	12
Tout savoir sur le comportement canin	12
S'arrêter et stationner sur la voie publique.....	13
Plateforme i-Délibéré	14
Le TOPORIN fête ses 10 ans	14
Le Collège part à votre rencontre.....	16
Réception pour les noces.....	16
Les Scouts de Soumagne.....	19
Gala des arts martiaux	20
Fair Play Area : cafet'sportive.....	20
Label ADEPS Commune Sportive 2 étoiles.....	21
Un espace partagé rue Louis Pasteur	22
Agenda.....	22

SOUMAG

Périodique trimestriel n° 30
Edition : juin, juillet et août 2023
Prochaine parution : septembre 2023
Disponible à la Maison communale
et au format PDF sur notre site
www.soumagne.be

Editeur responsable

Administration communale
Avenue de la Coopération 38
4630 Soumagne
soumag@soumagne.be

Label PEFC

SOUMAG est imprimé sur du papier issu d'une forêt durable et certifié par le label « PEFC ». www.pefc.be





DEVOIR DE MÉMOIRE

8 MAI : CÉRÉMONIES D'HOMMAGES

En cette date anniversaire de la fin de la guerre 40-45, les autorités communales ont rendu hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour assurer notre liberté.

Plusieurs gerbes ont été déposées aux monuments des différents villages de notre commune. Des moments de grande émotion et de recueillement partagés, comme chaque année, avec les porte-drapeaux de la FNAPG et de nombreux citoyens.

Le devoir de mémoire est essentiel et c'est avec une énorme gratitude que nous nous souvenons.



Cimetière de Fond Leroy



Monument du Bois de Micheroux



Monument de la rue Labouxhe



Monument de Soumagne-Vallée



Monument de Cerexhe



Monument de Fêcher



Fort d'Evengée



Cimetière de Melen

DEPANNAGE LECLERCQ

Entreprise familiale à votre service pour
la mécanique générale, la carrosserie, les
services relatifs aux pneus
ainsi que le dépannage
et l'assistance 24 h sur 24 - 7 j sur 7



dépannage Leclercq

0470 35 43 44

Rue Albert Leclercqs 42B - 4652 Xhendelesse | depannage.leclercq@hotmail.com | www.depannage-leclercq.be

Allégez votre charge de travail !



JOSKIN

SERVICE REGIONAL

Concessionnaire officiel depuis plus de 20 ans

Découvrez nos quads
utilitaires conçus pour
vous accompagner
au quotidien.



www.service-regional-joskin.be | Rue de Wergifosse 39, 4630 Soumagne | 04 377 35 45



Michel Saussez

Géomètre - Expert
Administrateur

Inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres - Experts sous le n° 040260

- Plans de mesurage - bornage,
- plans de division, divisions d'immeubles bâtis,
- relevés topographiques,
- génie civil : implantation, étude de voirie,
- implantation de bâtiments avec placement des chaises,
- étude complète pour urbanisation de sites :
de l'avant projet initial
en passant par l'étude technique de l'infrastructure
jusqu'à la promotion et la vente des parcelles.
- Gestion et vente de biens immeubles.



Rue Reux 1, B4633 Mélen (Soumagne)

GSM : +32 (0)496 81 77 86 | Email : michelsaussez@skynet.be

Tous les professionnels
de la rénovation pour le particulier
Un seul gestionnaire pour toute la rénovation
de votre maison avec des artisans locaux

L'ATELIER des Artisans

Vente de portes intérieures, poêles à pellets, éclairage led,...

www.atelierdesartisans.be

04/266.25.19 - 0479/94.98.15 - 0496/43.35.57

info@atelierdesartisans.be



FUNERAILLES DEJENEF

Entreprise familiale

agrée par toutes les compagnies d'assurances décès (Dela, Corona, Axa, ...).

Funérariums climatisés et salles de
réception à votre disposition à :

- Soumagne, 216 av de la Résistance,
- Romsée, 13, rue Emile Vandervelde,
- Robermont (salons au crématorium),



NOUVEAU à Soumagne:
PARKING PRIVÉ
avec accès de plain-pied.

Tél. 04.377.10.61 24h/24

www.dejeneffe.be



PRIME COMMUNALE

AUDIT LOGEMENT

Dans l'optique d'encourager les habitants à investir dans des travaux durables d'amélioration de leur logement, en vue d'effectuer notamment, des économies d'énergie et de diminuer leur impact sur la planète, nous avons décidé de prolonger la prime liée à l'audit logement en 2023.

Saviez-vous que 45% des maisons unifamiliales présentent toujours de très faibles performances énergétiques, labels F et G, sur une échelle allant de A++ à G ?

Il y a donc sans conteste un énorme potentiel d'économie d'énergie à exploiter ! Un logement sain et bien isolé, c'est essentiel.

Avant d'entamer des travaux dans une habitation, l'idéal est de faire réaliser un audit logement par un auditeur agréé par la Wallonie. Un bon moyen de connaître les points faibles du logement et d'identifier les travaux à réaliser prioritairement afin d'améliorer le confort et la santé des habitants et de diminuer les consommations d'énergie.

Cet audit peut porter aussi bien sur les habitations unifamiliales que sur les immeubles à appartements et les appartements.

Celui-ci a un coût avoisinant les 1000 euros et il est même une étape recommandée voire même préalable pour accéder aux primes « habitation » régionales.

Pour quel montant ?

Le montant de la prime s'élève à 50% de la prime régionale (max. 400€ et le montant

cumulé des primes (Région + Commune) ne peut jamais dépasser le total du montant de la facture d'audit).

Comment obtenir la prime ?

Pour en bénéficier, un formulaire peut être téléchargé sur notre site www.soumagne.be, rubrique énergie. Vous y trouverez également les documents à annexer.

Primes régionales

De nombreuses primes régionales peuvent également être obtenues en complément des primes communales comme les primes habitations, la prime appareil de chauffage et d'eau chaude sanitaire, la prime pour les petits travaux de toiture, la prime énergie, la prime rénovation, ...

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site du SPW : www.energie.wallonie.be

Obtention d'un prêt à taux zéro

La Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) peut vous aider à réaliser vos travaux de rénovation ou économiseurs d'énergie en vous proposant un prêt à taux zéro.

Ces prêts peuvent aller jusqu'à 60.000 euros pour certains travaux.

Société Wallonne du Crédit Social
www.swcs.be

Fond du Logement des familles nombreuses de Wallonie
www.flw.be

Les réductions d'impôt

Les travaux d'isolation du toit notamment donnent droit à une réduction d'impôt, celle-ci étant accessible également pour les bâtiments mis en location. Sous réserve que les travaux aient été effectués par une entreprise agréée, les dépenses donneront droit à une réduction d'impôt de 30% pour les factures et travaux effectués en 2022 avec un max de 3.420 euros par habitation.

Plus d'infos : www.finances.belgium.be/fr/particuliers/habitation/isolation-du-toit/avantage-fiscal

Locataire ? Attention !

Les locataires qui ont effectué des travaux d'isolation de la toiture dans le logement qu'ils occupent peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une réduction d'impôt, mais pas de primes.

Le taux de TVA applicable

Si votre habitation a plus de 10 ans, les travaux de rénovation réalisés par entrepreneurs sont toujours facturés à un taux de TVA de 6% au lieu de 21%. Par exemple, l'entretien des systèmes de chauffage (chaudière, ramonage de cheminée, ...).

Cette donnée est à considérer par exemple dans le cadre de l'isolation d'une toiture (grenier), car si vous réalisez les travaux vous-même, les primes sont réduites et les matériaux sont facturés à 21% et la réduction d'impôt ne sera pas d'application.

« SILENCE, ON LIT ! », ÇA Y EST, C'EST REPARTI !

Depuis peu, l'école de Micheroux s'est lancée dans ce fabuleux projet qu'est « Silence, on lit ! ».

Le principe est simple : 15 minutes de lecture, pour tous, tous les jours, durant les 3 semaines qui précèdent chaque congé scolaire, de 13h30 à 13h45, en silence.

Un moment entre parenthèses : une école muette l'espace de 15 minutes.

Chacun lit un livre au choix en fonction de ses goûts et de son niveau : roman, album, BD, documentaire, magazine, livre adapté pour les dys, ... Ce livre peut venir de la maison, de l'école, de la bibliothèque communale, du copain sympa qui prête ses bouquins, de la boîte à livres, ...

Pour les enseignant-e-s, les principaux objectifs de ce projet sont les suivants :

- permettre à tous les élèves de découvrir que la lecture peut être un plaisir
- mettre en place un temps de pause quotidien pour se ressourcer, se concentrer



- aider les élèves à progresser en fluidité de lecture
- créer des échanges
- enrichir le vocabulaire et l'orthographe des élèves

D'après une étude, après seulement 6 minutes de lecture, le stress baisserait de 68 %. On peut donc dire que les livres prennent soin de nous.

Vive les livres, vive la lecture pour tous !



ENSEIGNEMENT

LA RENTRÉE SCOLAIRE : GUIDE PRATIQUE

C'est assurément le moment de choisir l'école de votre enfant !

Afin de vous permettre d'être parfaitement informés, nous vous proposons la liste complète des écoles maternelles et primaires de notre commune, tous réseaux confondus. Plus d'informations sur notre site web www.soumagne.be dans la rubrique enfance et scolarité.



RÉSEAU LIBRE

Abri Notre Dame

Maternelle et primaire
Rue Hotton 9 à Ayeneux
T. 04 358 59 40 | M. 0478 16 02 14
ecoleabrivotredame@gmail.com

La petite école de Cerexhe

Maternelle
Rue du Parc 7 à Cerexhe-Heuseux
T. 04 377 33 94 | M. 0478 16 02 14
ecoleabrivotredame@gmail.com

Les Castors A

Enseignement spécialisé
Maternelle et primaire
Rue de l'Institut 40 à Cerexhe
T. 04 362 04 10 | T. 04 226 39 30

Sainte-Marie

Maternelle et primaire
Rue de l'Égalité 76 et 152
T. 04 377 27 22 | M. 0473 43 72 24
chvolders@skynet.be | esms.no-ip.be

Saint-Joseph

Maternelle et primaire
Rue Pierre Curie 24 à Soumagne-vallée
T. 04 377 38 29 | M. 0474 59 04 88
ch.bartholome@hotmail.com
saintjosephsoumagne.weebly.com

RÉSEAU COMMUNAL

Ayeneux

Maternelle et primaire
Chaussée de Wégimont 352
T. 04 358 30 15 | M. 0499 93 96 42
ecole.ayeneux@soumagne.be
ecsoumagne.be/ayeneux

Cerexhe-Heuseux

Primaire (3, 4, 5 et 6)
Rue des Ecoles 2
T. 04 362 42 81 | M. 0499 93 96 36
ecole.evegnee@soumagne.be
ecsoumagne.be/cerexhe-heuseux

Evegnée-Tignée

Maternelle et primaire (1, 2)
Rue du Thier 1
T. 04 377 97 82 | M. 0499 93 96 36
ecole.evegnee@soumagne.be
ecsoumagne.be/evegnee-tignee

Haute Melen

Maternelle et primaire (1 et 2)
Rue Haute 47
T. 04 387 41 25 | M. 0499 93 96 34
ecole.melen@soumagne.be
ecsoumagne.be/haute-melen

Melen

Primaire (3, 4, 5 et 6)
Rue de l'Enseignement 2
T. 04 362 56 16 | M. 0499 93 96 34
ecole.melen@soumagne.be
ecsoumagne.be/melen

La Joliette

Maternelle et primaire (1 et 2)
Avenue Jean Jaurès 103
T. 04 377 97 84 | M. 0499 93 96 36
ecole.joliette@soumagne.be
ecsoumagne.be/la-joliette

Mi cheroux

Primaire (2, 3, 4, 5 et 6)
Rue Paul d'Andrimont 119
T. 04 387 46 07 | M. 0499 93 96 40
ecole.micheroux@soumagne.be
ecsoumagne.be/micheroux

Mi cheroux Keyeux

Maternelle et primaire (1)
Rue sur les Keyeux 9
T. 04 377 13 79 | M. 0499 93 96 40
ecole.micheroux@soumagne.be
ecsoumagne.be/micheroux-keyeux

Soumagne-Vallée

Maternelle et primaire
Rue Pierre Curie 36
T. 04 370 65 42 | M. 0499 93 96 42
ecole.soumagne@soumagne.be
ecsoumagne.be/soumagne-vallee

Visites et inscriptions dans toutes les écoles
Merci de contacter les directions.



Votre enfant, notre priorité !

Surveillez votre boîte aux lettres, la brochure de présentation de l'enseignement communal arrive bientôt !

LE FRELON ASIATIQUE À NOS PORTES

L'arrivée sur notre commune du frelon asiatique, insecte invasif de la famille des guêpes originaire d'Extrême-Orient, est imminente !



Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, il progresse vers le nord au rythme moyen de 60 kilomètres par an. Le premier nid a ainsi été détecté en Wallonie en 2016 et les premiers cas d'attaques de ruches ont été signalés en 2017.

Depuis, sa progression se poursuit sur tout le territoire wallon. A l'heure actuelle, aucun frelon asiatique n'a encore été recensé sur Soumagne, mais cela ne saurait malheureusement pas tarder. Cet insecte menace directement les abeilles auxquelles il fait une chasse sans merci.

Il perturbe également les insectes sauvages. Il n'est dangereux que dans le voisinage immédiat du nid.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique construit de gros nids, le plus souvent assez haut dans les

arbres, mais aussi sur les bâtiments et sur d'autres supports. Il faut donc lever les yeux et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée. Le nid est fréquemment caché par le feuillage, mais il peut être repéré par les allées et venues des frelons. Plus rarement, le nid est situé dans un abri : grenier, poulailler, ...

La meilleure façon de combattre cet envahisseur indésirable est de détruire son nid. Cependant, cette destruction est très dangereuse. Elle ne peut être réalisée que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.



Que faire en cas de détection de frelons asiatiques ou de nids ?

Si vous repérez un frelon asiatique ou un nid, veuillez le signaler à l'adresse suivante : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes>, en sélectionnant l'enquête « Espèces exotiques envahissantes ». Afin de confirmer l'identification, une photo numérique sera demandée.

D'avantage d'informations sont disponibles sur le site web de la biodiversité en Wallonie, menu « Invasives » ou en contactant le service communal de l'environnement.

Service de l'environnement

T. 04 377 97 72

environnement@soumagne.be

La Ressourcerie du Pays de Liège

Vous désirez une collecte de déchets encombrants à votre domicile ? Faites appel aux services de la Ressourcerie du Pays de Liège. En effet, depuis 2019, notre commune est affiliée à la Ressourcerie, ce qui signifie que tous les citoyens soumagnards peuvent bénéficier de ses services. Cette société coopérative est spécialisée dans la collecte, le tri, le recyclage et la réutilisation des encombrants.

La solution offerte par la Ressourcerie pour se débarrasser de vos encombrants se veut la plus respectueuse possible de l'environnement.



Une fois collectés de manière non destructive (sans compacter), les encombrants sont triés pour connaître une nouvelle vie. Ils seront soit réutilisés par l'intermédiaire de magasins de seconde main, soit recyclés ou valorisés en énergie électrique.

Concrètement, si vous avez des encombrants à évacuer, prenez rendez-vous avec la Ressourcerie. Le jour de la collecte, placez les encombrants au rez-de-chaussée de votre habitation, à l'abri des intempéries. Cela permettra de conserver au sec les objets qui pourraient être réutilisés.

Chaque ménage soumagnard a droit à une collecte d'encombrants gratuite par année civile, avec un maximum de 3 m³ par collecte. Si vous souhaitez faire appel aux services de la Ressourcerie une seconde fois dans la même année, une redevance de 30 euros par collecte vous sera alors réclamée. La limite de 3 m³ est toujours d'application pour les collectes supplémentaires.

Ressourcerie du Pays de Liège

www.ressourcerieliege.be

T. 04 220 20 00



STOP OU ENCORE, À VOUS DE CHOISIR !

Le client est roi ! En effet, c'est lui qui décide au final de ce qui se trouve dans les rayons. Par le principe de l'offre et de la demande, quand nous achetons un article, nous encourageons sa fabrication dans les mêmes conditions de production et de commercialisation.

Avoir un comportement « consomm'acteur », c'est se poser la question : « suis-je d'accord avec » :

Le prix ?

Est-il juste pour les travailleurs, les producteurs et pour mon portefeuille ? À qui profite mon argent ? Pour s'en assurer, privilégions les circuits courts.

La provenance ?

Cet article peut-il être produit plus près de chez moi ? S'il s'agit d'un aliment, est-ce la bonne saison pour l'acheter localement ? Un autre conditionnement (en bocal par exemple) ou un produit de substitution pourrait-il privilégier le local ?

L'emballage ?

Est-il nécessaire ? Si oui, est-il recyclable ? Si non, le produit est-il disponible en vrac ?

L'impact de production/utilisation/élimination ?

Quelles sont les méthodes de production et les conditions de travail ? L'utilisation et/ou la consommation est-elle sans conséquence sur l'environnement et sur ma santé ? Son recyclage est-il possible ?

POUBELLES PUBLIQUES

Depuis quelques semaines, nous menons une opération test sur nos poubelles afin de rappeler que celles-ci servent uniquement à y déposer des petits déchets (emballages de nourriture consommée sur l'espace public, cannettes, cigarettes, déjections canines,...) suite à votre passage sur la voie publique. C'est ainsi que vous trouverez des autocollants rouges "Stop aux déchets ménagers" sur certaines poubelles publiques.



Montant de l'amende

Minimum 50€ après examen du dossier par la fonctionnaire sanctionnatrice.

L'objectif étant de rappeler aux citoyens qui utilisent ces poubelles de manière abusive qu'ils s'exposent à une amende !

Un citoyen averti en vaut deux...



La qualité ?

Si c'est un produit réutilisable, est-il durable afin de rentabiliser les ressources nécessaires à sa conception et pour m'éviter de racheter le produit à l'avenir ? Si c'est un produit périssable, est-il bon pour ma santé (ingrédients et résidus) ?

Les composants ?

Les matériaux ou ingrédients utilisés sont-ils gérés de façon responsable ? Sont-ils sans conséquence sur ma santé et l'environnement ?

Si vous ne pouvez pas répondre à l'une de ces questions, renseignez-vous. Si vous n'êtes pas d'accord avec un de ces critères, faites-le savoir au fabricant/producteur ou changez de marque/fournisseur.

A l'heure actuelle, on ne peut plus ignorer que notre mode de consommation a des conséquences sur notre santé, l'environnement et l'économie dont l'emploi. Nous pouvons tous agir à notre échelle en commençant par acheter en conscience. C'est au quotidien, par nos achats, que nous avons le pouvoir.

ANIMATIONS AUTOUR DE L'EAU

Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau 2023, les élèves de 5^e et 6^e primaires ont été invités par notre service environnement à participer à des ateliers sur les cours d'eau de la commune.

Après quelques explications en classe sur la vie de nos cours d'eau, l'objectif était de partir observer avec les élèves les petites

bêtes qui y vivent et de découvrir comment elles nous permettent d'évaluer la bonne santé ou la pollution de ceux-ci.

Les écoliers, très enthousiastes, ont enfilé bottes et manteaux pour participer à une partie de pêche un peu spéciale et inédite pour la plupart d'entre eux. Cette animation avait évidemment aussi un but pédagogique et a permis de sensibiliser les enfants aux conséquences de certaines activités humaines sur la qualité de l'eau de nos cours d'eau.



TOUT SAVOIR SUR LE COMPORTEMENT CANIN

Le mardi 20 juin, l'Institut Belge de Zoothérapie vous propose d'assister à une conférence gratuite sur la thématique du chien. Les sujets abordés seront :

Les légendes canines urbaines

Comment décomposer une série de croyances qui freinent la résolution de problèmes comportementaux :

- Le chien a été sevré trop tôt
- Ne l'empêchez pas de grogner sinon il mordra
- Mon chien est dominant
- Mon chien est hyperactif
- Je ne sais pas l'empêcher de..., c'est son instinct, ...



Protection contre les morsures

Comment faire pour défendre son chiot (ou chien de petite taille), son enfant ou soi-même, lorsqu'un chien veut l'agresser ?

Cette conférence aura lieu à la salle des Mariages de la Maison communale, le 20 juin à 20 heures.

Bien que l'entrée soit gratuite, l'inscription est obligatoire.

Service de l'environnement

T. 04 377 97 72

environnement@soumagne.be

S'ARRÊTER ET STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'espace public est par définition un espace partagé entre plusieurs types d'utilisateurs. La manière dont les automobilistes peuvent s'arrêter et se stationner sur la voie publique fait l'objet de règles précises qu'il est primordial de respecter pour assurer la sécurité de tous.

Comment bien se stationner ?

C'est l'article 23 du Code de la Route qui précise quelles sont les règles d'arrêt et de stationnement.

C'est ainsi que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être rangé à droite par rapport au sens de sa marche. Toutefois, si la chaussée est à sens unique, il peut être rangé de l'un ou de l'autre côté.

Par contre, si une zone de stationnement est définie, il est obligatoire de l'utiliser. S'il n'y a pas de zone de stationnement, le véhicule doit alors être stationné sur la voie publique le long du trottoir et en aucun cas sur celui-ci.

Le stationnement peut néanmoins se faire sur le trottoir uniquement s'il y a une zone de stationnement définie par ce panneau.



Dans tous les cas, un passage libre d'au moins 1,5m doit être maintenu pour la bonne circulation des piétons.

En aucun cas, un véhicule ne peut être stationné :

- à moins de 1m tant devant que derrière un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement et à tout en-

droit où le véhicule empêcherait l'accès à un autre véhicule ou son dégagement

- à moins de 5m en deçà d'un passage pour piéton
- à moins de 5m des carrefours
- à moins de 20m en deçà des signaux lumineux de circulation, sauf réglementation locale
- si des zones de stationnement sont marquées : en dehors de ces zones
- sur la chaussée à proximité du sommet d'une côte et dans un virage lorsque la visibilité est insuffisante
- à moins de 15m de part et d'autre d'un panneau indiquant un arrêt d'autobus



- devant les accès carrossables des propriétés, à l'exception des véhicules dont le signe d'immatriculation est reproduit lisiblement devant ces accès
- lorsque la largeur du passage libre sur la chaussée serait réduite à moins de 3m
- en dehors des agglomérations sur la chaussée d'une voie publique pourvue du signal de route prioritaire
- sur les emplacements de stationnement pour « Personne à Mobilité Réduite », sauf pour les véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires d'une carte spéciale



- sur les pistes cyclables
- sur/dans les aménagements décoratifs et les plantations

La différence entre stationnement et arrêt

Afin d'appliquer correctement les règles de circulation et signaux routiers relatifs à l'arrêt et au stationnement, il convient de bien comprendre la différence entre ces deux notions distinctes qui sont définies par les articles 2.22 et 2.23 du code de la route.

Le terme "véhicule à l'arrêt" désigne un véhicule immobilisé pendant le temps requis pour l'embarquement ou le débarquement de personnes ou de choses.

Le terme "véhicule en stationnement" désigne un véhicule immobilisé au-delà du temps requis pour l'embarquement ou le débarquement de personnes ou de choses.

L'arrêt est par exemple autorisé sur un arrêt d'autobus mais pas le stationnement.

Le stationnement en zone « bleue »

La zone « bleue » est un emplacement de stationnement à durée limitée. Cette zone est définie notamment par ce panneau.



A Soumagne, vous retrouverez ces panneaux devant certains commerces.

Le stationnement alterné



Le stationnement alterné organise le partage harmonieux de la rue entre les usagers de la route et les véhicules garés.

Dans cette illustration, il est interdit de stationner du côté de la chaussée où se situe le panneau entre le 16 et le 31 du mois. Le changement doit se faire le dernier jour de chaque période entre 19h30 et 20h00.

PLATEFORME I-DÉLIBÉ

En mai de l'année dernière, un décret visant à étendre la publicité active que les pouvoirs locaux doivent réaliser à l'attention de ses citoyens a été voté.

Concrètement, cela implique qu'à partir du 1^{er} avril 2023, la publicité active des projets de délibérations et des notes de synthèse relatives aux points des séances publiques du Conseil communal devient obligatoire.

Pour ce faire, nous avons acquis une plateforme accessible aux citoyens et sur laquelle vous pouvez dès à présent consulter toutes les décisions qui ont été prises lors des précédentes séances du Conseil communal mais également les projets de délibérations des séances à venir.



Ainsi, vous pourrez mieux vous familiariser avec la structure décisionnelle de l'administration et obtenir des informations précises et officielles sur les sujets qui vous intéressent.

N'hésitez pas à vous connecter, c'est une mine d'informations sur la vie communale !

www.conseilcommunal.be/soumagne/meetings

LE TOPORIN FÊTE SES 10 ANS

En avril 2013, le magasin « TOPORIN » (magasin tout pour rien) ouvre ses portes. Sa vocation est de permettre à tout un chacun de venir y déposer des objets en bon état (vaisselle, déco, petits-électro ménagers), ou de venir chercher, gratuitement, les objets dont il a besoin. Le « TOPORIN » s'il est un lieu d'échange d'objets est avant tout un lieu où des

liens sociaux se créent, des solidarités naissent, des projets fusent...

Il est une parenthèse dans la semaine parfois difficile du quotidien de certains et participe au bien-être des personnes.

Les personnes qui poussent la porte du « TOPORIN » sont accueillies chaleureusement par 3 bénévoles : Marie-Jo, Juliet et Josiane, afin de passer un bon moment convivial.

Situé dans les locaux du service de Santé Mentale de Soumagne (AIGS) rue de l'Égalité 250, il est accessible les mardis et jeudis de 13h00 à 15h00 (sauf pendant les vacances scolaires).

Vous souhaitez en savoir plus ?

Venez fêter les 10 ans d'existence du magasin lors de la journée d'anniversaire le mardi 6 juin de 12h00 à 15h00.



Afin de vous recevoir au mieux, il est nécessaire de réserver votre sandwich en mentionnant anniversaire « TOPORIN » ainsi que votre nom et prénom par mail à l'adresse ssm.soumagne@aigs.be, par SMS au numéro 0498 91 34 37 ou directement au TOPORIN pendant les heures d'ouverture.

SINCE
1977

Nirfalise
Solar nrj

CHAUFFAGE / SANITAIRE / POMPES À CHALEUR
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
SOLAIRE THERMIQUE

www.solarnrj.be Tél. 04 264 01 06

Chaussée de Wégimont, 73 - 4630 Soumagne

COIFFURE

Au Coup' Coeur



04 388 43 11 | WWW.AUCOUPDECOEUR.BE
Avenue de la Résistance 89 - 4630 Soumagne

AU COUP DE COEUR

AU COUP'COEUR



REGIONS

Liège – Soumagne –
Verviers – Spa – Malmedy - Waimes

Nous recrutons

Nous sommes une entreprise familiale du secteur social.
Nous vous offrons de nombreux avantages tels que
chèques repas, indemnités kilométriques, etc...
Pour plus d'infos consultez notre site
ou prenez contact avec nous.

Nos services vous intéressent en tant
que clients ou chercheur.se d'emploi?

04/277 18 80

www.titreservice-liege.be



Les sujets suivants sont l'objet de vos préoccupations

- Entreprise générale
- Gestion et coordination de chantiers
- Planification et organisation de chantiers
- Suivi de travaux et chantiers
- Aide à la construction ou à la rénovation
- Certification PEB
- Audit logement
- Projet de lotissement ou de plan masse
- Création d'une nouvelle voirie
- Projet immobilier

Pensez **Gesticonstruct**,
une société sérieuse
à votre service

Gesticonstruct SRL

GSM : 0479 29 16 01

info@gesticonstruct.be

Web : www.gesticonstruct.be

Les Croq' Poussières SPRL

TITRES - SERVICES

Nettoyage & Repassage

Rue du Peuple 65 - 4630 Soumagne
0495 109 200

lescroqpoussieres@gmail.com

BE 0536 376 544 - Agrem. n° 05842



Glacier Mère et Fille
Rue César de Paepe 17 - 4630 Soumagne
0470 543 428

Mer. - Dim. 14h30 à 21h30 - Lu. - Ma. fermé

LE COLLÈGE PART À VOTRE RENCONTRE

Depuis le début de cette année, le Collège communal part à la rencontre des citoyens en organisant des assemblées citoyennes dans tous les villages.

Les citoyens auront ainsi l'occasion de découvrir les dernières avancées dans leur quartier et de partager leurs préoccupations quotidiennes avec les mandataires communaux.

Après Soumagne-Haut en janvier, Melen en février, Micheroux en mars, Ayeneux en avril et Cerexhe-Heuseux en mai, les deux dernières assemblées se tiendront à Soumagne-Vallée et Evegnée-Tignée.

Bloquez déjà les dates dans vos agendas !

Si vous souhaitez participer à l'une de ces soirées, merci de vous inscrire.

Direction générale

T. 04 377 97 54

commune@soumagne.be

Soumagne-Vallée

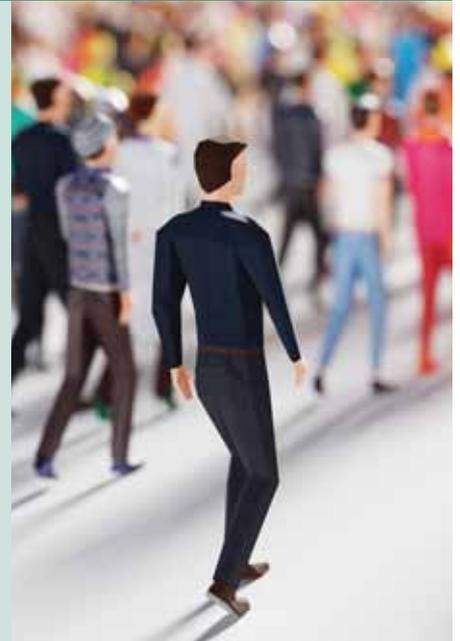
29/06 à 20h00

Centre culturel | Rue Pierre Curie 36A

Evegnée-Tignée - 28/09 à 20h00

Maison communale

Avenue de la Coopération 38



RÉCEPTION POUR LES NOCES



Début avril, nous avons mis à l'honneur les merveilleux couples qui ont fêté, en 2022, au moins 50 années de mariage.

C'est dans le magnifique cadre du Clos des Bruyères que les 25 couples se sont retrouvés pour un après-midi festif rempli d'émotion, de rencontres et de partages.

Quelle joie pour les membres du Collège communal présents, de pouvoir rendre un

bel hommage à la fidélité, à l'amour et au sens de l'engagement de ces amoureux qui ont trouvé la force de traverser ensemble les joies et les peines au travers des décennies.

Chaque couple a reçu un courrier signé de la main de Leurs Majestés, le Roi et la Reine ainsi qu'un livret signé par l'Officier de l'Etat civil de notre commune, Véronique DELMAL. La journée s'est clôturée par

la traditionnelle séance photo et chaque couple recevra son portrait encadré d'ici quelques jours à la maison.

Nous leur souhaitons encore de longues et belles années de vie commune, entourés de leur famille et de leurs amis.




Prêt à porter féminin
Ouverture du mardi au samedi de 10h - 18h
Rue Pierre Curie, 2
4630 Soumagne
☎ 04 377 12 17
Boutique-Kalianne 

La P'tite fée du Maireux **Titres services**
Tél. 04 276 59 92 - GSM 0495 44 68 16

-  • Centre de repassage
- Nettoyage à domicile
- Courses ménagères
- Prise et remise de linge à domicile

Place Mattéoti 2 - 4630 Soumagne
Laëtitia Castermans
N'hésitez pas à consulter nos tarifs préférentiels de repassage sur La p'tite fée du Maireux 

du mardi au jeudi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. - vendredi de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. - Samedi de 10 h. à 12 h.




Rue Sonkeu 35 - 4633 Soumagne

Voici venu le temps des fraises, des cerises, des prunes, ...

Du producteur au consommateur
www.lesvergersdesonkeu.be
Tél. 087/67 92 64
Voir les horaires sur notre site
Pommes - Poires - Cerises - Prunes - Rhubarbe - sirops et produits dérivés



ouvert le dimanche toute la journée
Spécialiste du confort de vos nuits
FERMÉ LE MARDI

Avenue de la Résistance 370
MICHEROUX
Tél. 04 377 49 36 - lepetitronfleur.be



PEINTURE DÉCORATION • ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

🏠 Rue de la Chapelle, 117
4630 Micheroux (Soumagne)
@ michel_paquay@hotmail.com
www.michelpaquay.be

☎ 0475/291.400
☎ 04/377.21.22
☎ 04/377.22.23

25 ANS
D'EXPÉRIENCE
1996 - 2021




RÉNOVATION
TRANSFORMATION
CONSTRUCTION
TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE

JEAN PALM
0495/ 54 01 63
PIERRE PALM
0495/ 53 40 89
info@jeanetpierreconstruction.be



SA

www.seppi.be

Av. de la Résistance, 530
4630 SOUMAGNE
Tél 04 377 20 81
service@seppi.be

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE MÉTIER.



☎ Alarme intrusion & incendie ☎ Domotique
☎ Vidéo surveillance ☎ Contrôle d'accès

0496/ 128 478 • 04/377 88 00
www.vmsecurite.be • vanwers.hugues@vmsecurite.be
Rue Frumhy 34 - 4671 Barchon
Agréé : MI-BZ 20153603 et INCERT A0055 

Créer sa pelouse: 1.Tondre à ras 2.Préparer le sol 3.Semer



A LOUER
Enfouisseuse de pierres
Àpd 145€

largeur de 66cm à 1m80
semences 99€/15kg

Lu-Sa 8-18h 0475.43.15.85 www.verts-service.net Battice

Assurances & Prêts hypothécaires

BUREAU GIANOTTI
Assurances & Crédits

Particuliers et indépendants

www.assurances-gianotti.be

04 377 40 11
Avenue de la Résistance, 237
4630 SOUMAGNE
bureau@gianotti.be

PHARMACIE DE MICHEROUX
Rue Paul d'Andrimont 89
4630 MICHEROUX
Tél. 04 377 91 00

APB 627301

« Envie de perdre les quelques kilos accumulés tout au long de l'hiver ?
Reprise du sport ?
Départ en vacances, trousse d'urgence, ...
Nous avons une solution personnalisée à vos demandes...
Demandez nous conseils »

Brasserie Benoît Peerboom Sprl

Bières - Eaux - Limonades - Vins - Spiritueux

Livraison aux particuliers, à l'horeca et festivités
Location de buvettes et matériel

Rue Reux, 66
B-4633 MELEN

GSM 0497/633 390

UNE ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ LOCALE ET SOCIALE POUR VOS PROJETS SUR MESURE !

Menuiserie et aménagements extérieurs (abri de jardin, carport, terrasse, pergola, jardinière, palissades, plaine de jeux...)

Découvrez notre **abri de jardin en kit, facile et rapide à monter.**

NOUVEAU CONCEPT MODULAIRE

LES GAILLETTES atelier aasbl
La Solution Adaptée

Route de Maestricht 43 · B-4651 Battice
commercial@lesgaillettes.be · +32 (0)87 69 33 80
www.lesgaillettes.be

Françoise Ghisse

Pédicure - Podologue
Spécialiste des ongles incarnés

Rue Pierre Curie 76
4630 Soumagne

04 377 00 59
0497 21 68 98

Sur rendez-vous

Boulangerie Pâtisserie

Place Ferrer, 12
4630 Soumagne

Rue Thiniheid, 1
4801 Stembert

Fermé le vendredi

04 362 52 54

087 22 58 23



LES SCOUTS DE SOUMAGNE

Créée en 1965, l'unité scout de Soumagne, la 8^e Outre-Meuse, accueille depuis tout ce temps les enfants et adolescents de 7 à 17 ans pour leur faire vivre des animations riches et variées lors de réunions proposées le samedi ou lors des week-ends et camps. La 8^e Outre-Meuse est affiliée à la Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique.

Actuellement, l'unité est composée :

- de louveteaux pour les enfants de 7 à 12 ans
- d'éclaireurs pour les adolescents de 12 à 17 ans
- d'animateurs et animatrices
- d'un staff d'unité qui assure la gestion administrative, financière et communicationnelle de l'unité. Ce staff assure également les conseils



d'unité ainsi que l'organisation des TU (temps d'unité) pour assurer la formation des différents animateurs.

Toutes les sections sont mixtes. L'unité souscrit à l'idée que « les jeunes grandissent ensemble et s'enrichissent au contact de l'autre. Ils vivent les mêmes animations, se répartissent les rôles et tâches en coéducation et partagent des moments de la vie quotidienne, sans distinction de genre ».

L'unité aspire également à conserver une ambiance familiale où il fait bon s'amuser entre copains et copines, mais aspire aussi à l'ouverture et aux rencontres avec le village de Soumagne et ses habitants et avec les autres unités de la région.

Inscription des jeunes

Vous voulez inscrire votre enfant ?
Vous souhaitez plus d'informations ?
Vous avez des questions ?
Contactez l'équipe :

Christophe PIRARD (Suricate)
Futur Staff d'unité - M. 0495 17 28 01

Antoine HERMAN (Tabby)
Futur Staff d'unité - M. 0474 69 65 14

Florence COLLARD (Koala)
Cheffe d'unité actuelle - M. 0479 91 01 14

Adresse du local
Rue Pierre Curie 24 à 4630 Soumagne
Entrée par l'école Saint-Joseph

Appel aux candidat-es animateur-trices

La 8^e OM recherche des animateurs et animatrices pour la rentrée prochaine pour assurer l'accueil des enfants à partir de 7 ans.

Si tu as 17 ans au moins et que tu veux encadrer des enfants ou des jeunes et passer du temps avec un super groupe et d'autres animateurs qui te permettront de grandir et de t'épanouir dans un cadre génial, alors, saute le pas !

L'unité de Soumagne a vraiment besoin de ton aide !



GALA DES ARTS MARTIAUX

Le Gala des Arts Martiaux du 22 avril dernier, organisé au centre sportif, a accueilli pas moins de 8 clubs d'arts martiaux qui ont présenté 10 disciplines différentes. C'est un magnifique show auquel les quelques 400 personnes présentes ont pu assister grâce aux démos impressionnantes et de grande qualité. Madani RAHMANI (champion du Monde de K1-boxing) nous a gratifié, en début de gala, d'une spectaculaire démonstration.

Il en a également profité pour faire la promotion de son championnat du Monde qui se déroulera le 10 juin, aussi au centre sportif.

Grâce à l'implication de nos clubs et à tous les bénévoles, ce gala a été une réussite totale !

Merci à Monsieur François WARLET pour les photos des démonstrations.

Fair-Play Area, cafet'sportive

Le 15 avril dernier, la nouvelle cafet du Centre Sportif, la Fair-Play Area, a été inaugurée en présence du Président du Panathlon Wallonie-Bruxelles, Monsieur HOUSIAUX.



Cet événement a permis de mettre en évidence le long partenariat entre notre commune et le Panathlon dont la mission est d'organiser des actions de sensibilisation sur le terrain parce que rien n'est jamais acquis et que la notion même de Fair-Play est en constante adaptation. La plaque qui trône désormais à l'entrée de la cafet rappelle à tous les visiteurs et sportifs que le Fair-Play est une valeur essentielle dans la pratique des disciplines sportives.



Madani RAHMANI, Yves TRILLET et Benjamin HOUET



Karaté



Taekwondo



Tenshin Shoden Katori Shinto Ryu



Aikido



Kendo



Vovinam Viet Vo Dao

Label ADEPS Commune Sportive 2 étoiles

En 2023, 47 communes ont été désignées lauréates du Label ADEPS « Commune Sportive ». Soumagne en fait partie, en recevant ses deux premières étoiles.



Cette opération vise à promouvoir la visibilité de l'offre sportive proposée par chaque commune à ses citoyens.

Nous sommes ainsi récompensés pour toutes les actions que le centre sportif mène au quotidien pour proposer l'offre la plus complète de sports sur notre commune.

06/06 | ATELIER MOBITIC

FORMATION | CPAS (rue de la Siroperie)
de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

09/06 | WÉGI-TRAIL

SPORT | Domaine de Wégimont
Chaussée de Wégimont 76

09>30/06 | FANNY RÊVE D'ART

EXPOSITION | Centre culturel
Rue Pierre Curie 36A

21/06 | GAME OUVERT

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
Rue Pierre Curie 36A à 19h30

21/06 | CLUB D'ÉCHECS

DIVERTISSEMENT | Centre culturel
Rue Pierre Curie 36A à 19h30

29/06 | ASSEMBLÉE CITOYENNE À SOUMAGNE-VALLÉE

ASSEMBLÉE | Centre culturel
Rue Pierre Curie 36A à 20h00

30/06 | TREEHOUSE DAYS

CONCERT | Centre culturel
Rue Pierre Curie 36A

02/07 | WÉGIMONT FESTIVAL

FESTIVAL MUSICAL | Domaine de Wégimont.
Chaussée de Wégimont 76

14>18/07 | CEREXHE FESTIVAL

FÊTE DE VILLAGE | Rue du Curé
à proximité de l'église

20>25/07 | FÊTE À AYENEUX

FÊTE DE VILLAGE | Chaussée de
Wégimont en face du terrain de football

04>08/08 | FÊTE À MELEN

FÊTE DE VILLAGE | Rue de la Cense
aux Bawettes

12>15/08 | FÊTE À SOUMAGNE-HAUT

FÊTE DE VILLAGE | Place de la Gare

17>20/08 | FÊTE À EVEGNÉE-TIGNÉE

FÊTE DE VILLAGE | Place du Magnificat

24>27/08 | FÊTE À HEUSEUX

FÊTE DE VILLAGE | Place de Heuseux

Retrouvez tous ces événements sur
www.soumagne.be

MOBILITÉ

Un espace partagé rue Louis Pasteur

La rue Louis Pasteur est désormais accessible à tous les usagers : piétons, PMR et automobilistes qui peuvent s'y côtoyer en toute sécurité. Ce petit tronçon permet l'accès au bâtiment abritant le poste de police, la bibliothèque et le centre culturel, ainsi qu'au club de football la

Royale Alliance Melen-Micheroux et à 13 garages privés. Grâce à l'aménagement d'un plateau de 5m de long, les personnes à mobilité réduite peuvent désormais avoir accès à la bibliothèque et à la police. La vitesse est limitée à 20 km/h.



MAISON COMMUNALE

Avenue de la Coopération 38
à 4630 Soumagne
T. 04 377 97 97 - F. 04 377 97 01
commune@soumagne.be
www.soumagne.be

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Service de la population

Permanence le samedi de 9h00 à 11h30

Service de l'état civil

Des rendez-vous sont possibles en dehors
des heures d'ouverture

Service de l'urbanisme

Fermé le mercredi matin

Horaires détaillés par services sur soumagne.be.

Fermetures

Vendredi 21 juillet (Fête nationale)

Mardi 15 août (Assomption)

COLLÈGE COMMUNAL

Benjamin HOUET, bourgmestre

T. 04 377 97 54

benjamin.houet@soumagne.be

Peter BRAGARD, échevin

Finances et budget, développement économique, emploi, ...

M. 0494 29 81 72

peter.bragard@soumagne.be

Jean-Michel HAESEVOETS, échevin

Aménagement du territoire, mobilité, citoyenneté et gestion participative, ...

jean-michel.haesevoets@soumagne.be

Véronique DELMAL, échevine

Enseignement, officier de l'état civil, ...

veronique.delmal@soumagne.be

Yves TRILLET, échevin

Sport, jeunesse, culture, NTIC et Smart City, ...

yves.trillet@soumagne.be

Anne-Christine GODFIRNON, échevine

Travaux, environnement et agriculture, tourisme, ...

T. 04 377 97 57

anne-christine.godfirnon@soumagne.be

Marielle THOMASSIN

Présidente du CPAS, famille, cohésion sociale, logement, ...

M. 0495 18 74 57

marielle.thomassin@soumagne.be



JOSKIN
La Boutique

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00

Rue de Wergifosse 39,
4630 Soumagne
Tél. : +32 (0)4 270 23 99

LA BOUTIQUE online
www.joskin.com/shop



Aménagement extérieur

- Création de jardins et d'espaces verts
- Entretien des espaces verts
- Réalisation de terrasses et allées
- Installation de clôtures et portails
- Élagage et abattage d'arbres
- Terrassement



Soumagne - H 0498 494 269 - www.cmparcsjardins.be



La Passerinette

RÉSIDENCE DE VIE



Maison de repos et de soins - Court séjour

Rue des Deux Tilleuls 69 - 4630 Soumagne
04 377 43 92 - direction@passerinette.be
www.korian.be

La Résidence la Passerinette offre un environnement familial et vous propose de nombreux services et activités.
N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour les découvrir !



ANDRE CARROSSERIE
Gonay S.A.
RÉPARATION TOUTES MARQUES

www.carrosserie-gonay.be

Rue Campagne 117
4630 Micheroux (Soumagne)

Tél. 04 377 12 91
Gsm 0477 33 56 69
Fax 04 377 31 76

Email carrosserie-gonay@skynet.be

NAJA : Appareil piloté par ordinateur permettant
le contrôle des véhicules avec une précision inégalée

Agréée par les assurances
Réparation de pare-brise

EUROGARANT
Garantie / Waarborg
Erk. nr. / N° d'agr.
167
AIRC



RETROUVER CALME ET SÉRÉNITÉ



REMACLE

Funérailles

Tél. 04 387 46 21

www.funeraillesremacle.be

Funérariums: BLEGNY - SAIVE - SOUMAGNE - ROBERMONT

Différents types de contrat funérailles possible selon la situation et le budget.

Soumagne

Rue de l'Égalité, 28

Entrée et parking également
par la rue Puits Guillaume

Le Garage Renier, c'est depuis 3 générations



Un service après-vente toujours disponible pour vos **entretiens** et **réparations**
& Désormais

Un garage proposant un large choix **d'occasions** sélectionnées et de toutes marques.

RENIER Des occasions sélectionnées pour durer !

Rue de la Clef, 6 • B-4633 Melen (Soumagne)
T : 087 69 27 28 • www.garagerenier.be • info@garage-renier.be



Nos occasions
de moins de 7 ans
sont garanties 2 ans